

20 déc 2002 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 20 décembre 2002.](#)

Services d'aide sociale de l'Afsca

Sur proposition de M. JefTavernier, Ministre de de la Protection de la Consommation, de la Santé publique et de l'Environnement, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la création d'un service social au sein de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (Afsca).

Sur proposition de M. JefTavernier, Ministre de de la Protection de la Consommation, de la Santé publique et de l'Environnement, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la création d'un service social au sein de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (Afsca).

La mise en place de ce service social permet d'assurer la continuité des services d'aide sociale pour les différentes catégories de personnel. La création de ce service social n'exclut pas que l'Agence fédérale soit intégrée ultérieurement dans la réforme des services sociaux fédéraux, tel que l'a prévu le Ministre de la Fonction publique. Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe